

# ÉQUIPE – JEUXFC 2020

## POLITIQUE DE RECRUTEMENT DES PARTICIPANT.E.S

### OBJECTIFS

Mettre en place une politique de sélection des participants de l'Équipe – équipe de l'Île-du-Prince-Édouard, présente aux Jeux de la francophonie canadienne (Jeux FC) à Victoria en juillet 2020.

### MODALITÉS

Le partenaire de recrutement, JAFLIPE doit publier les critères de sélection propre à sa délégation, assurer le recrutement, la sélection et la formation des membres d'Équipe, en accord avec la philosophie et les principes directeurs des Jeux FC.

- Il y a une seule délégation pour la province.
- Le nombre de personnes maximum par délégation est de 123 incluant les participants, les entraîneurs, les accompagnateurs, les adjoints à la mission et la chef de mission.
- Équipe organise des sélections provinciales ou tout autre événement ou activité nécessaires au recrutement des membres de sa délégation.
- Équipe recrute la délégation la plus complète possible (pour chacune des disciplines) et confirme les inscriptions des participants et de l'équipe d'encadrement de sa délégation au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2020.

### SPÉCIFICITÉS

1. La langue de Équipe est le français, donc toutes les activités d'Équipe se déroulent en français;
2. Les participants d'Équipe peuvent parvenir :
  - a) Des écoles de langue française de l'Î.-P.-É.; ou
  - b) Des écoles d'immersion de l'Î.-P.-É.; et
  - c) doivent parler français couramment.
3. Remplir un formulaire d'inscription;
4. Payer 280 \$ comme frais d'inscription;
5. Signer le Code de conduite des participants d'Équipe.

## ADMISSIBILITÉ

Pour prendre part aux Jeux FC, les participants doivent :

- a) Être âgés.es entre 14 et 18 ans (nés.es entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2006 inclusivement). *La seule exception étant un.e jeune qui est né.e avant le 1er janvier 2002 et qui termine la 12ième année scolaire en juin 2020, cette admissibilité sera évaluée cas par cas;*
- b) Être membre de JAFLIPE;
- c) Être citoyens.nes canadiens.nes ou résidents.es permanents.es.

Les entraîneurs et entraîneuses choisiront les membres de leur équipe, en considérant :

- a) La technique et les habiletés des participants lors des pratiques et/ou de camp de sélection;
- b) La discipline, le comportement et la détermination;
- c) La participation aux pratiques et/ou au camp de sélection;
- d) L'utilisation du français comme langue de communication avec l'entraîneur et les co-équipiers;
- e) La performance (sportive ou artistique) ne sera pas considérée comme seul critère de sélection;

**L'équipe des Chefs de mission se réserve le droit de refuser la participation de tout participant ou toute participante, s'il est jugé que le participant ou la participante ne parle pas français couramment.**

**L'équipe des Chefs de mission se réserve le droit de refuser la participation de tout participant ou toute participante, s'il est jugé que le participant ou la participante pourrait être un détriment ou causer des perturbations au sein d'ÉquIPE.**

**Dans une situation extrême, l'équipe des Chefs de mission en consultation avec le Conseil d'administration de JAFLIPE, est autorisée de retirer le droit de participation à un participant ou une participante jusqu'à la journée précédent le début des Jeux FC. La décision est finale et les raisons de la décision ne seront pas nécessairement communiqué à l'individu.**